



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Édition du 3 juillet 2023

Semaine

OFSP-Bulletin 27/2023

Magazine d'information pour professionnels de la santé et pour les médias

Lancement de la campagne nationale d'information
« Le DEP, c'est efficace. », p. 9

Impressum

ÉDITEUR

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne (Suisse)
www.bag.admin.ch

RÉDACTION

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
Téléphone 058 463 87 79
drucksachen-bulletin@bag.admin.ch

IMPRESSION

Cavelti AG
Wilerstrasse 73
CH-9201 Gossau
Téléphone 071 388 81 81

ABONNEMENTS, CHANGEMENTS D'ADRESSE

OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne
Téléphone 058 465 50 00
Fax 058 465 50 58
verkauf.abo@bbl.admin.ch

ISSN 1420-4266

DISCLAIMER

Le bulletin de l'OFSP est une revue spécialisée hebdomadaire, en français et en allemand, qui s'adresse aux professionnels de la santé, aux médias et aux milieux intéressés. Ce périodique publie les derniers chiffres en matière de santé ainsi que des informations importantes de l'OFSP.

Abonnez-vous pour recevoir la version électronique du bulletin :
www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin

Sommaire

Déclarations des maladies infectieuses	4
Statistique Sentinella	7
Lancement de la campagne nationale d'information « Le DEP, c'est efficace. »	9
Vol d'ordonnances	11

Déclarations des maladies infectieuses

Situation à la fin de la 25^e semaine (26.06.2023)^a

^a Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en gris correspondent aux données annualisées : cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.

^b Voir surveillance de l'influenza dans le système de déclaration Sentinella www.bag.admin.ch/rapport-grippe.

^c N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.

^d Femmes enceintes et nouveau-nés.

^e Syphilis primaire, secondaire ou latente précoce.

^f Inclus les cas de diphtérie cutanée et respiratoire.

Maladies infectieuses :

Situation à la fin de la 25^e semaine (26.06.2023)^a

	Semaine 25			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Transmission respiratoire												
Haemophilus influenzae: maladie invasive	1 0.6	2 1.2	5 3	8 1.2	6 0.9	9 1.3	138 1.6	105 1.2	66 0.8	64 1.5	58 1.4	34 0.8
Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers^b	6 3.6	8 4.7		37 5.5	61 9	1 0.2	24366 277.6	11763 134	45 0.5	12499 296.2	11324 268.3	28 0.7
Légionellose	16 9.5	20 11.8	10 5.9	46 6.8	73 10.8	42 6.2	637 7.3	725 8.3	506 5.8	206 4.9	237 5.6	189 4.5
Méningocoques: maladie invasive	1 0.6	1 0.6		4 0.6	1 0.2	1 0.2	30 0.3	11 0.1	8 0.09	19 0.4	6 0.1	3 0.07
Pneumocoques: maladie invasive	11 6.5	13 7.7	13 7.7	49 7.3	58 8.6	47 7	948 10.8	642 7.3	393 4.5	550 13	364 8.6	221 5.2
Rougeole				3 0.4			28 0.3			27 0.6		
Rubéole^c												
Rubéole, materno-fœtale^d												
Tuberculose	9 5.3	14 8.3	8 4.7	32 4.7	33 4.9	27 4	353 4	351 4	349 4	182 4.3	182 4.3	181 4.3
Transmission féco-orale												
Campylobactériose	165 97.8	204 120.8	158 93.6	537 79.5	667 98.8	572 84.7	7103 80.9	7326 83.5	6354 72.4	2472 58.6	3012 71.4	2425 57.5
Hépatite A	2 1.2			11 1.6	2 0.3	2 0.3	61 0.7	47 0.5	48 0.6	38 0.9	24 0.6	26 0.6
Hépatite E				8 1.2	6 0.9	2 0.3	77 0.9	80 0.9	153 1.7	39 0.9	37 0.9	125 3
Infection à E. coli entérohémorragique	36 21.3	34 20.1	16 9.5	84 12.4	93 13.8	66 9.8	1225 14	1068 12.2	732 8.3	436 10.3	407 9.6	285 6.8
Listériose	1 0.6	2 1.2		6 0.9	5 0.7	2 0.3	85 1	50 0.6	32 0.4	35 0.8	28 0.7	11 0.3
Salmonellose, S. typhi/paratyphi	1 0.6			4 0.6			19 0.2	6 0.07	1 0.01	12 0.3	4 0.09	
Salmonellose, autres	22 13	39 23.1	24 14.2	97 14.4	128 19	99 14.7	1853 21.1	1597 18.2	1307 14.9	578 13.7	557 13.2	453 10.7
Shigellose	3 1.8	7 4.2	1 0.6	9 1.3	14 2.1	6 0.9	195 2.2	150 1.7	35 0.4	74 1.8	71 1.7	19 0.4

	Semaine 25			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Transmission par du sang ou sexuelle												
Chlamydie	303 179.5	280 165.9	214 126.8	1142 169.1	974 144.2	873 129.3	13061 148.8	12395 141.2	11645 132.7	6238 147.8	6001 142.2	5787 137.1
Gonorrhée	118 69.9	134 79.4	61 36.1	553 81.9	458 67.8	279 41.3	5275 60.1	4921 56.1	3606 41.1	2653 62.9	2509 59.4	1675 39.7
Hépatite B, aiguë		1 0.6	1 0.6		1 0.2	2 0.3	10 0.1	17 0.2	16 0.2	4 0.09	8 0.2	7 0.2
Hépatite B, total déclarations	25	30	20	110	96	88	1159	1097	965	608	589	521
Hépatite C, aiguë				1 0.2			6 0.07	10 0.1	17 0.2	2 0.05	4 0.09	7 0.2
Hépatite C, total déclarations	31	31	15	99	81	85	1109	978	970	529	494	476
Infection à VIH	19 11.3	4 2.4	9 5.3	45 6.7	32 4.7	19 2.8	349 4	338 3.8	292 3.3	162 3.8	164 3.9	154 3.6
Sida	2 1.2	2 1.2	2 1.2	5 0.7	6 0.9	5 0.7	39 0.4	46 0.5	48 0.6	18 0.4	21 0.5	24 0.6
Syphilis, stades précoces*	8 4.7	16 9.5	15 8.9	43 6.4	60 8.9	72 10.7	759 8.6	731 8.3	625 7.1	328 7.8	372 8.8	343 8.1
Syphilis, total	11 6.5	25 14.8	17 10.1	56 8.3	86 12.7	83 12.3	986 11.2	1004 11.4	842 9.6	444 10.5	514 12.2	452 10.7
Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs												
Brucellose	1 0.6			2 0.3			10 0.1	5 0.06	3 0.03	4 0.09		1 0.02
Chikungunya					2 0.3	1 0.2	12 0.1	6 0.07	2 0.02	9 0.2	2 0.05	2 0.05
Dengue	1 0.6	1 0.6	1 0.6	9 1.3	5 0.7	3 0.4	150 1.7	46 0.5	14 0.2	72 1.7	29 0.7	9 0.2
Encéphalite à tiques	22 13	28 16.6	22 13	57 8.4	82 12.1	51 7.6	367 4.2	313 3.6	354 4	99 2.4	120 2.8	92 2.2
Fièvre du Nil occidental									1 0.01			
Fièvre jaune												
Fièvre Q		3 1.8	1 0.6	2 0.3	4 0.6	11 1.6	113 1.3	90 1	75 0.8	54 1.3	32 0.8	50 1.2
Infection à Hantavirus			1 0.6			1 0.2		5 0.06	1 0.01			1 0.02
Infection à virus Zika							1 0.01		1 0.02			
Paludisme	10 5.9	5 3	7 4.2	27 4	25 3.7	24 3.6	325 3.7	304 3.5	146 1.7	159 3.8	149 3.5	97 2.3
Trichinellose							2 0.02	3 0.03	2 0.02	1 0.02	3 0.07	1 0.02
Tularémie		6 3.6	3 1.8	4 0.6	20 3	12 1.8	102 1.2	196 2.2	163 1.9	23 0.6	43 1	87 2.1
Autres déclarations												
Botulisme							2 0.02	1 0.01	1 0.01	2 0.05	1 0.02	1 0.02
Diphthérie ^f			1 0.6		1 0.2	1 0.2	100 1.1	4 0.05	3 0.03	8 0.2	2 0.05	2 0.05
Maladie de Creutzfeldt-Jakob			2 1.2	2 0.3	1 0.2	4 0.6	25 0.3	31 0.4	22 0.2	16 0.4	14 0.3	11 0.3
Tétanos												
Variole du singe		27 16			73 10.8		475 5.4	79 0.9		3 0.07	79 1.9	

Swiss Public Health Conference 2023

“Public health and primary care :
stronger together”

12 - 13 septembre 2023
AGORA, 1005 Lausanne

S'inscrire
maintenant !
www.sphc.ch



PUBLIC HEALTH SCHWEIZ
SANTE PUBLIQUE SUISSE
SALUTE PUBBLICA SVIZZERA

The Swiss Society for Public Health



SSPH+
SWISS SCHOOL OF
PUBLIC HEALTH

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Statistique Sentinella

Données provisoires

Sentinella :

Déclarations (N) des dernières 4 semaines jusqu'au 23.6.2023 et incidence pour 1000 consultations (N/10³)
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)


Semaine	22		23		24		25		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Oreillons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coqueluche	2	0.2	0	0	0	0	1	0.1	0.8	0.1
Piqûre de tiques	18	1.8	17	1.4	25	2	14	1.4	18.5	1.7
Borréliose de Lyme	9	0.9	9	0.8	19	1.6	9	0.9	11.5	1
Herpès zoster	6	0.6	15	1.3	5	0.4	6	0.6	8	0.7
Névralgies post-zostériennes	0	0	1	0.1	0	0	1	0.1	0.5	0.1
Médecins déclarants	157		159		157		136		152.3	

**« Je gagne un
temps précieux au
bénéfice de mes
patients. »**

Le DEP, c'est efficace.



DEP
dossier électronique
du patient

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une campagne conjointe de l'Office
fédéral de la santé publique OFSP
et des cantons.

D^r Pierrick Campanini,
FMH Médecine interne générale,
Centre médical Eaux-Vives, Genève

Adoptez dès maintenant le
dossier électronique du patient :
dossierpatient.ch



Lancement de la campagne nationale d'information « Le DEP, c'est efficace. »

Le dossier électronique du patient (DEP) est un recueil numérique regroupant des informations importantes pour les traitements médicaux : une première en Suisse. Pour marquer cet événement, la Confédération a lancé, le 30 juin 2023, une campagne conjointe de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et des cantons.

Le dossier électronique du patient (DEP) est un recueil numérique de documents personnels contenant des informations sur la santé des patients. Ces derniers décident qui peut consulter quoi. En passant par une connexion Internet sûre, les professionnels de la santé – pour autant que les patients leur aient accordé les droits d'accès – peuvent consulter en tout temps les fichiers stockés dans le DEP.

Les professionnels de la santé peuvent donc désormais échanger des informations avec leurs patients par ce biais. Cette nouvelle possibilité représente la base du système de santé suisse de demain : sécurité, efficacité et qualité.

QUI EST RACCORDÉ AU DEP ?

Les hôpitaux de soins aigus, les cliniques de réadaptation, les cliniques psychiatriques, les EMS, les maisons de naissance et les cabinets médicaux autorisés depuis 2022 sont obligés de se raccorder au DEP. Les autres professionnels de la santé ainsi que les cabinets établis avant 2022, les pharmacies, les services d'aide et de soins à domicile et les cabinets de physiothérapie peuvent s'y affilier sur une base volontaire.

TRAITEMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ ET SÉCURITÉ ACCRUE

Le DEP est le premier canal uniforme en Suisse permettant de consulter les documents les plus importants concernant un patient. Il apporte de nombreux avantages :

- Le DEP offre aux professionnels de la santé un accès facile à des documents à jour pertinents pour le traitement des patients. Il permet ainsi d'éviter les gestes à double ou inutiles tout en améliorant la sécurité et la qualité des diagnostics et des soins.
- L'accès sans détours aux informations importantes permet d'éviter, par exemple, d'avoir à se renseigner par téléphone ou à demander des documents à d'autres professionnels de la santé. La collaboration interprofessionnelle gagne donc en efficacité.

- Dans des circonstances exceptionnelles, le DEP autorise l'accès, même sans consentement explicite des patients. En cas d'urgence, les professionnels de la santé peuvent ainsi consulter les informations sur les allergies, la médication ou les maladies connues.
- L'introduction du carnet de vaccination, du plan de médication et d'autres données structurées rendra le DEP encore plus efficace.
- De leur côté, les patients peuvent s'impliquer plus activement dans le processus de traitement. Ils ont ainsi la possibilité d'améliorer leur adhésion thérapeutique. À long terme, c'est l'ensemble du système de santé qui en bénéficiera.
- Plus les professionnels de la santé et les patients sont nombreux à participer au DEP, plus il y a d'informations dans ce dernier et moins il y a de temps perdu à rechercher des informations.

CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION « LE DEP, C'EST EFFICACE. »

La nouvelle campagne « Le DEP, c'est efficace. » résulte d'un partenariat entre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les cantons. Prévue en deux phases, elle vise à sensibiliser les professionnels de la santé, en été 2023, et la population, courant 2024.

Divers fournisseurs de prestations soutiennent déjà le DEP. Une campagne bénéficiant d'un large soutien permet de mieux informer sur le sujet tout en contribuant à augmenter le taux d'ouverture et d'utilisation en Suisse. Les professionnels de la santé et les patients peuvent d'ores et déjà commander du matériel d'information sur dossierpatient.ch/publications.

www.dossierpatient.ch

Contact

Section Information sanitaire et campagnes/eHealth Suisse
kampagnen@bag.admin.ch


Plutôt maintenant que demain: réglez le don d'organes.

Décidez de ce qu'il advient de votre
corps, de votre vivant et après.
Consignez votre volonté sur le don
d'organes et informez-en vos proches.

vivre-
partager.ch

Faites-le
pour vous.



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

 swiss
transplant

Schweizerische Nationale Stiftung für Organpende und Transplantation
Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes
Fondazione nazionale svizzera per il dono e il trapianto di organi
Swiss National Foundation for organ donation and transplantation



LE DON D'ORGANES

DÉCIDER. COMMUNIQUER. CONSIGNER.

Vol d'ordonnances

Swissmedic, Stupéfiants

Vol d'ordonnances

Les ordonnances suivantes sont bloquées

Canton	N° de bloc	Ordonnances n°s
Berne		10635584
Zurich		7487051-7487075 8571101-8571125

OFSP-Bulletin
OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne

P.P.

CH-3003 Bern
Post CH AG

OFSP-Bulletin

Semaine

27/2023